

Repenser le financement des maisons de retraite médicalisées

Judi 13 juin 2019

8h30 à 12h30

Université Paris Dauphine

Salle Raymond Aron

Place du Maréchal De Lattre de Tassigny 75016 PARIS

Les maisons de retraite médicalisées accueillent aujourd'hui en France près de 600 000 personnes. Offrant à la fois des prestations d'hébergement, de soin et d'aide à l'autonomie, leur financement repose sur une architecture complexe où s'entremêlent des financements de l'assurance maladie, des conseils départementaux, des résidents eux-mêmes et, très fréquemment, de leurs obligés alimentaires.

Le modèle de financement actuel est remis en cause par une majorité d'acteurs, depuis plusieurs années, que ce soit au regard du manque de ressources publiques mobilisées et de l'importance des RAC qui en découle, que des principes définissant le partage du coût entre les différents financeurs. La fragilité du système de financement serait pour beaucoup à l'origine d'une qualité de prise en charge et de conditions de travail pour les salariés des Ehpad en nette dégradation et globalement très inégales.

Etayés par différents rapports publics, ces différents constats ont fait émerger diverses propositions de réforme du financement des maisons de retraite médicalisées. Le récent rapport de Dominique Libault issu de la concertation nationale Grand âge et Autonomie propose une gouvernance simplifiée (fusion des sections soin et dépendance), une réduction des restes à charge (création d'une nouvelle prestation « autonomie », instauration d'un bouclier autonomie), une moindre sollicitation des obligés alimentaires (déverrouillage de l'aide sociale à l'hébergement), ou encore une prise en compte des revenus des résidents dans la tarification de l'hébergement (instauration d'un surloyer solidaire).

La 18^{ème} Matinée thématique du Collège, en partenariat avec la Mutualité Française et l'enquête SHARE, permettra d'échanger sur le modèle de financement des maisons de retraite médicalisées, ses caractéristiques actuelles et ses évolutions possibles. La Matinée sera construite autour de deux tables rondes croisant les regards des représentants des professionnels et des usagers, des acteurs institutionnels, et des économistes.

La première table ronde sera consacrée au modèle de financement actuel et à ses fragilités : que sait-on du coût de la prise en charge ? Comment et selon quels principes s'organise son financement ? Dans quelle mesure les fragilités du système actuel pèsent-elles sur les modalités de prise en charge ?

La seconde table ronde s'inscrira dans l'analyse des évolutions possibles et permettra d'échanger sur les récentes propositions de réforme : sur quels principes baser une refonte du système de financement et selon quelles modalités de mise en œuvre ? Peut-on en particulier simplifier le système de financement sans toucher aux logiques de solidarités actuelles ? Comment réduire les restes à charge tout en améliorant les conditions de prise en charge ?

8H30 Accueil Café

8H55 Paroles d'ouverture : Jérôme WITTEWER, Président du CES

9H PREMIERE TABLE RONDE

Le modèle de financement actuel et ses fragilités

Modérateur : **Thomas Barnay**, Université Paris-Est Créteil

Erik Dermit, Directeur général de l'association LOGEA

Nelly Boulet, ingénieure statisticienne, Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)

Sylvain Denis, Président de la Fédération nationale des associations de retraités

Céline Moreau, Responsable du Pôle allocation budgétaire de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

10H00 Débat avec la salle

10H30 Pause-café

10H45H DEUXIEME TABLE RONDE

Quelles évolutions ?

Modérateur : **Jérôme Wittwer**, Université de Bordeaux

Emilie Duchange, Chargée de mission médico-sociale, Mutualité française

Roméo Fontaine, Chargé de recherche, Institut national d'études démographiques (INED)

Romain Gizolme, Directeur de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)

Gaël Hilleret, Sous-directeur de l'autonomie, Direction de l'Action Sociale, de l'enfance et de la Santé (DASES) de la ville de Paris

11h45 Débat avec la salle

12h15 Cocktail

Les matinées thématiques du Collège des Economistes de la Santé sont des conférences qui mettent l'accent sur l'actualité économique des professions de santé et des segments d'activité en mutation.

Chaque conférence croise les approches de chercheurs en économie de la santé, de représentants des professions considérées, d'acteurs institutionnels, et de personnalités politiques. Lieu d'échange, de réflexion et de débat, ces conférences sont couvertes par des médias professionnels spécialisés, et contribuent à l'information du public intéressé et, nous l'espérons, à la réflexion des décideurs.

